Budget principal

Pour 2022, l'état 1259 nous a été communiqué, les montants ont pu être intégrés à la maquette budgétaire. Les taux de 2021 seront reconduits.

La fiche des dotations n'est pas connue non plus.

Les prévisions de dotations pour 2021 s'appuient sur les directives de la loi de finances 2022 :

	2021	**2022**
Dotation forfaitaire	911 507€	904 671€
Dotation de solidarité urbaine	183 939€	205 663€
Dotation de solidarité rurale	636 071€	661 959€
Dotation nationale de péréquation	189 546€	186 296€

Le budget principal devrait s'équilibrer à hauteur de 17 209 153€ avec, pour la section de fonctionnement 8 984 777€ et pour la section d'investissement 8 224 376€.

L'évolution des dépenses de fonctionnement

En 2021, la prévision des dépenses réelles de fonctionnement était de 7 320 504€, la réalisation a été de 6 743 085€.

L'année 2021 a permis la reprise de certaines prestations à 100%. En effet, malgré la crise sanitaire toujours présente, les services périscolaires et de restauration scolaire ont fonctionné normalement durant toute l'année. Cependant, les accueils de loisirs ont quant à eux été limités dans leur jauge. Le cinéma et la piscine ont eux aussi vu leur fréquentation réduite par des fermetures et des obligations réglementaires de jauge.
Malgré tout, la vie festive a pu reprendre un peu et des manifestations ont eu lieu : sorties estivales, 14 juillet et son feu d'artifice, animations de noël…. Par contre, des manifestations comme la foire agricole n'ont pu se dérouler en 2021.
L'évolution de la situation sanitaire et l'abandon de contraintes sanitaires permettent d'envisager un fonctionnement habituel en 2022. La foire agricole aura lieu en 2022.
L'augmentation des dépenses de fonctionnement entre l'année 2020 et 2021 trouve donc son explication dans la reprise progressive des activités après la crise COVID. Il en est de même pour les recettes.
2022 est envisagé comme une année avec un fonctionnement habituel en termes de réalisation de prestations.
Cependant, le contexte géopolitique actuel laisse supposer que les dépenses de fonctionnement vont subir une augmentation. Les postes principaux d'impact sont les énergies : combustibles et carburants.
Comme déjà initié, la municipalité souhaite anticiper cette difficulté et trouver d'ores et déjà des solutions pour réduire nos besoins et par conséquent, nos dépenses. Il est envisagé l'installation d'ampoules LED sur l'éclairage public ainsi que sur les bâtiments communaux, le recours à l'électrique pour les véhicules, le remplacement des systèmes de chauffage vétustes et pour des installations moins énergivores. Toutes ces démarches auront pour but de réduire notre facture énergétique.

Les charges de personnel ont évolué à la hausse de 2.5% entre 2020 et 2021. Comme indiqué ci-dessus, la reprise des activités permet de justifier cette évolution. En 2022, le recours à des contrats aidés va se poursuivre, ce qui permettra de limiter les dépenses tout en permettant d'avoir des effectifs suffisants.
Comme en 2021, de jeunes étudiants seront recrutés durant la période estivale pour renforcer les équipes.

Le ratio des dépenses de personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement est de 56.64% en 2021 contre 57.02% en 2020.

Pour 2022, la prévision des dépenses réelles de fonctionnement devrait être de 7 586 313€.

Le souhait de la municipalité est de poursuivre une politique de professionnalisation ; permettre aux agents d'accéder à un niveau de qualification par le biais des concours, examens, VAE (validation des acquis et expérience).
La prévision 2022 pour les dépenses de personnel s'élève à 3 968 060 €.

Le soutien à l'économie locale et à la population durant cette période de crise restera au cœur des priorités. Les aides seront reconduites en appui aux services de la Communauté de Communes et de la Région Hauts-de-France.

En 2021, la répartition des dépenses de fonctionnement reste stable avec plus de 50% pour les charges de personnel et environ 30% pour les charges à caractère général. Pour 2022, la prévision devrait être du même ordre.

L'évolution du besoin de financement

L'année 2021 s'est conclue avec un ratio de désendettement à 1.6 ans.

Le compte administratif laisse apparaitre un excédent de fonctionnement à 1 042 191.88€ (affectation au 1068 à la section d'investissement de 495 416.97€).

Les projets d'investissement sont de l'ordre de 4 343 352€ de propositions nouvelles et
3 453 123€ de restes à réaliser de dépenses.
Le programme est ambitieux mais comporte des dépenses indispensables et coûteuses.

La maquette du budget primitif laisse apparaître un autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement de 1 381 506€ (recettes réelles de fonctionnement - les dépenses réelles de fonctionnement + l'excédent reporté 002). Ce montant sert à financer les nouveaux investissements et à rembourser le capital de la dette.

Le recours à l'emprunt pour réaliser ce programme devrait être de 3 001 738€.
Des dossiers de demandes de subventions sont ou vont être déposés afin de soutenir le montage financier de ces opérations. Si le niveau de subventions obtenues n'est pas à la hauteur des plans de financement projetés, certains projets seront réévalués voire décalés dans le temps.

Les principales opérations d'équipement sont :

- L'acquisition de parcelles visant à réduire les problématiques de ruissellement des eaux de pluie.
- Poursuite du programme AD'AP
- Travaux de consolidation de la falaise rue Adrien de la Morlière avec possibilité d'accompagnement financier par le biais des fonds Barnier
- Travaux de voirie pour la rue Bernard Dupuis. Enfouissement de l'éclairage public ainsi que le réseau France Télécom pour l'avenue du 8 Mai 1945.
- Installation d'un champ de panneaux photovoltaïques afin de réaliser de l'autoconsommation collective à destination de nos bâtiments communaux. L'objectif est de réduire notre facture énergétique et par conséquent nos dépenses de fonctionnement.
- Remplacement des ampoules par des LEDS dans les lanternes de l'éclairage public d'au moins deux grandes artères de notre commune. Il est également envisagé le remplacement par des LEDS dans nos bâtiments communaux.
- Création d'un parking de co-voiturage rue Eustache Lesueur.
- Réalisation d'un parcours de santé (quartier Saint Martin)
- Réalisation d'une piste cyclable au niveau de la zone industrielle
- Installation de panneaux touristiques sur la commune
- Réhabilitation de l'école Yvonne Giroud pour la phase 2 : des demandes de subvention ont été déposées au titre de la DETR et DSIL.
- Etablissement d'un programme de réhabilitation des aires de jeux avec, pour 2022, la réalisation de celle du Jardin Anglais.
- Remplacement des installations de chauffage pour l'école de la Cité du Nord et pour le gymnase Handisport – Roland Rachard.
- Travaux sur les contreforts et gouttières de l'Eglise Saint Sépulcre
- Divers travaux dans les écoles et cantines : visiophone école Cité du Nord, meubles sous-évier Moulin Cardenier, remplacement du monte-charge réfectoire Victor Hugo….
- Travaux et acquisitions diverses : matériel pour les espaces verts (tondeuse, débroussailleuse…), services techniques (véhicules, matériel technique…), police municipale, services administratifs (logiciel de planification du temps de travail, remplacement du serveur de sauvegarde), communication (panneau lumineux), mise en conformité du gymnase Pasteur.

En 2021, le remboursement du capital de la dette était de 304 757€, il sera de 280 993€ en 2022.

Budget eau

Le budget devrait s'équilibrer à 2 080 962€ avec une section d'exploitation à 1 370 262€ et une section d'investissement à 710 700€.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement devraient être de l'ordre de 1 036 869€.

La réalisation des dépenses réelles d'exploitation est de 964 197.71€ en 2021 contre 1 035 271€ en 2020 (soit une baisse de 6.87%)

- Une baisse de 15.32 % sur les charges de personnel passant de 203 800 € en 2020 à 172 588€ en 2021 : un agent payé sur le budget eau a été transféré sur le budget assainissement
- Une baisse de 17.09 % sur les charges à caractère général passant de 154 450€ en 2020 à 128 059€ en 2021 (- 26 391€). Le service travaille activement aux économies sur les différents postes. Il y a une gestion stricte des achats et de leur stockage.
- Pour 2022, les charges à caractère général sont estimées à 173 497€ et les charges de personnel à 176 500€.

Evolution du besoin de financement

Le total des dépenses réelles d'équipement devrait être de 411 908€ (hors restes à réaliser).

Le compte administratif dégage un excédent de fonctionnement de 239 582.29€ (pas d'affectation au 1068).

La maquette du budget primitif laisse apparaître un autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement de 321 913€ (recettes réelles de fonctionnement - les dépenses réelles de fonctionnement + l'excédent reporté 002). Ce montant sert à financer les nouveaux investissements et à rembourser le capital de la dette.

Le programme d'investissements nouveaux est donc de 411 908€ (hors restes à réaliser). Aucun emprunt prospectif n'est prévu.

Les principales opérations d'équipement :

- Alimentation en eau potable avenue du 8 Mai 1945
- Alimentation en eau potable – Pont SNCF
- Alimentation en eau potable hydrants
- Alimentation en eau potable avenue du 8 Mai 1945 (2ème phase)
- Etude de sol – Travaux eau potable d'urgence
- Etude d'étanchéité et isolation des réservoirs semi-enterrés
- Electromécanique (captage et réservoirs)
- Instrumentation compteur de télégestion et synoptique aux réservoirs et captage
- Opération ORQUE AMEVA et DTMP
- Opération ORQUE AMEVA plan d'actions

Budget assainissement

Le budget devrait s'équilibrer à 2 356 326€ avec une section d'exploitation à 949 334€ et une section d'investissement à 1 406 992€.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement devraient être de l'ordre de 467 873€.

La réalisation des dépenses réelles d'exploitation est de 357 437 € en 2020 contre 390 238 € en 2021 (soit une hausse de 9.18 %).

Evolution du besoin de financement

Le total des dépenses d'équipement devrait être de 1 171 336€ (hors restes à réaliser).

Le compte administratif dégage un excédent de fonctionnement de 353 082.06€ (déduction faite du 1068 : part affectée à l'investissement d'un montant de 26 348.38€).

La maquette du budget primitif laisse apparaître un autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement de 472 709€ (recettes réelles de fonctionnement - les dépenses réelles de fonctionnement + l'excédent reporté 002). Ce montant sert à financer les nouveaux investissements et à rembourser le capital de la dette.

Pour réaliser l'ensemble de ce programme d'investissement, il faudrait avoir recours à l'emprunt à hauteur de 528 459€.

Les principales opérations d'équipement :

- Renouvellement d'un équipement : poste de relevage
- Renouvellement équipement de la STEP
- Renouvellement du traitement du phosphore
- Remplacement de tampons
- Equipement d'autosurveillance, télégestion et synoptique
- Etude préalable à la réduction des surfaces actives
- Réseaux de l'avenue du 8 mai 1945 et rue Bernard Dupuis
- Equipement d'auto surveillance
- Etude de faisabilité de stockage des boues
- Etude préalable aux travaux d'amélioration de la station d'épuration

Zone industrielle

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 44 829€, la section de fonctionnement à 28 629€ et la section d'investissement à 16 200€.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

La prévision des dépenses réelles de fonctionnement est de 13 078€. Nous avons un nouveau locataire dans le bâtiment SICAE.

Le besoin de financement

Il est prévu des dépenses d'investissement à hauteur de 14 050€. Il n'est pas prévu d'emprunt.

Ce budget ne compte aucun emprunt.

Budget hôtel d'entreprises

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 169 400€, la section de fonctionnement à 86 835€ et la section d'investissement à 82 565€.

Dépenses réelles de fonctionnement
Les dépenses de fonctionnement vont rester du même ordre sur ce budget soit 17 550€.

Le besoin de financement

Aucune opération d'investissement n'est prévue sur ce budget.

Le remboursement du capital de la dette était de 26 830 € en 2021 et sera de 28 100€ en 2022.

Budget bâtiment du futur

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 322 778€, la section de fonctionnement à 161 389€ et la section d'investissement à 161 389€.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Il n'est prévu aucune dépense de fonctionnement.

Le besoin de financement

Les dépenses d'investissement sur ce budget correspondent aux restes à réaliser de la mission de maîtrise d'œuvre.

Budget cinéma

Le budget prévisionnel devrait s'équilibrer à 143 925€. La section de fonctionnement serait de l'ordre de 126 444€ et 17 481€ pour la section d'investissement.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

La prévision 2022 des dépenses réelles de fonctionnement devrait être de 103 597€.
Les dépenses et recettes de fonctionnement doivent s'adapter au contexte actuel et surtout la crise sanitaire qui a fait varier à la baisse les dépenses mais aussi les recettes. Nous pouvons espérer une année complète de fonctionnement pour 2022.

Le besoin de financement

Il n'est pas prévu de dépenses d'investissement significatives.

Le remboursement du capital de la dette est de 8 000€ en 2021 et 0€ en 2022. En effet, le remboursement de l'installation de projection numérique est terminé.